

Conseil de prud'hommes d'AMIENS
18 rue Lamartine
BP2722
80027 AMIENS CEDEX 01
Tel 03.22.82.46.50 Fax 03.22.82.46.48

- Demande de convocation devant le Bureau de Conciliation et d'orientation
 Saisine directe du Bureau de Jugement
 Demande de convocation devant la Formation de Référé

Cadre réservé à l'administration

N°RG : Section : - Déposée le :
Date d'audience : BCO : - Récépissé remis le :
 Bureau de Jugement : - Réception le :
 Audience de Référé :

Veillez écrire lisiblement

ATTENTION : Les indications suivies d'un* sont OBLIGATOIRES à peine de NULLITÉ

Article 58 du Code de procédure civile, Articles L1411-1 et suivants et Articles R1452-1 et suivants du Code du travail

DEMANDEUR : (Vous-même) **Etes-vous l'employeur :** OUI NON **Aide juridictionnelle:** OUI NON

NOM* (en majuscule) Mr Mme : **Prénom*** :

Nom de Jeune fille :

Date et lieu de naissance* : **Majeur** : OUI NON

(Représentant légal dans le cas d'un mineur) :

Nationalité* : **Apprenti** : OUI NON

Profession* : **Salarié protégé :** OUI NON

Cadre Non Cadre VRP Apprenti

Adresse* :

Code postal et Ville* : **Téléphone :**

Lieu de travail :

Assisté de : (Nom, prénom, adresse de l'avocat, ou conjoint, ou délégué syndical, ou salarié de la même branche d'activité)

DÉFENDEUR : (Société ou personne physique contre laquelle la demande est formée - Informations indiquées sur le bulletin de salaire)

Son code APE/NAF : Son SIRET :

Sa convention collective :

Son activité Principale :

SOCIÉTÉ* (Raison sociale-Dénomination*) :

Forme juridique* : S.A S.A.R.L S.A.S S.N.C E.U.R.L Association

Adresse du siège social* :

Représentant légal* :

PERSONNE PHYSIQUE

NOM* (en majuscule) Mr Mme : **Prénom*** :

Date et lieu de naissance :

Adresse* :

Code postal et Ville* : **Téléphone :**

En cas de **REDRESSEMENT** **ou de** **LIQUIDATION JUDICIAIRE** **sauvegarde** (cochez la case correspondante)

Décision du Tribunal de Commerce ou de Grande Instance de : en date du :

ADMINISTRATEUR JUDICIAIRE* **ou** **MANDATAIRE LIQUIDATEUR***

NOM* (en majuscule) :

Adresse* :

MANDATAIRE JUDICIAIRE* : **NOM*** (en majuscule) :

Adresse* :

UNEDIC / A.G.S -C.G.E.A* : **NOM*** (en majuscule) :

Adresse* :

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES :

Date d'entrée dans l'entreprise : Nature du Contrat : [] CDD [] CDI [] écrit [] verbal

Date de cessation des fonctions : Dernier salaire brut :

Moyenne des trois derniers mois de salaire : Nombre de salariés : moins de 10 plus de 10

CHEFS DE LA DEMANDE*

Obligatoire : Cochez les cases concernant le type de litige dans le 1^{er} cadre et en face de vos demandes.

- Réinscription du dossier après Retrait du rôle (2D)
- Radiation Caducité (2E)
- CONTESTATION D'UN LICENCIEMENT ECONOMIQUE (80B)
- CONTESTATION :

SOMMES

Chiffrez impérativement vos demandes

Indiquez : BRUT (B) ou NET (N)

DEMANDES LIÉES A LA RUPTURE DE CONTRAT

- Indemnité pour non respect de la procédure de licenciement.....
- Indemnité pour licenciement sans cause réelle et sérieuse.....
- Dommages et intérêts pour rupture abusive.....
- Dommages et intérêts pour rupture anticipée du C.D.D.....
- Dommages et intérêts pour inobservation de la clause de non concurrence.....
- Résiliation judiciaire du contrat de travail d'apprentissage.....
- Nullité du licenciement Demande de réintégration.....
- Indemnité de préavis.....
- Indemnité de précarité (fin de CDD).....
- Indemnité de licenciement légale conventionnelle.....
- Indemnité compensatrice de congés payés (période).....
- Autre demande.....
- REQUALIFICATION en C.D.I** d'un C.D.D ou d'une mission d'intérim
- ANNULLATION D'UNE SANCTION DISCIPLINAIRE (80D)**
- Date et nature.....

..... €

..... €

..... €

..... €

..... €

..... €

..... €

..... €

..... €

..... €

..... €

..... €

..... €

..... €

..... €

..... €

..... €

..... €

..... €

..... €

..... €

..... €

SALAIRES ou INDEMNITÉS

- Salaire (période) :.....
- Rappel de salaire (période) :.....
- Indemnité de congés payés (période) :.....
- Primes:nature+période.....
- Commissions.....
- Remboursement frais de déplacement :.....
- Remboursement de frais de repas :.....
- Heures supplémentaires à 25 % (période) :.....
- Heures supplémentaires à 50 % (période) :.....
- Autre (à préciser).....

..... €

..... €

..... €

..... €

..... €

..... €

..... €

..... €

..... €

..... €

..... €

..... €

..... €

..... €

..... €

..... €

..... €

..... €

..... €

..... €

..... €

DEMANDE DE REMISE DE DOCUMENTS

- Attestation Pôle-Emploi (1)
 - Attestation de salaire Sécurité sociale pour le paiement des indemnités journalières (1)
 - Certificat de travail (1)
 - Bulletin de paie (période) (1):
 - reçu de solde de tout compte (1) :
 - Lettre de licenciement (1) :
 - Certificat pour la caisse des congés payés (1)
 - Autre (à préciser).....
- (1) sous astreinte journalière de.....€

..... €

AUTRES DEMANDES

- Article 700 du Code de Procédure Civile.....
- Exécution provisoire.....
- Intérêt au taux légal.....
- Autre (à préciser).....

..... €

Pour rédiger votre demande :

Le greffe du conseil de prud'hommes saisi vous conseillera éventuellement sur le choix de la procédure (normale ou en référé). Il procédera à l'ouverture d'un dossier et à une convocation à l'audience sur la base des indications fournies. Il est donc dans votre intérêt de remplir cet imprimé avec exactitude et précision.

Le greffe n'est pas habilité à donner des consultations ou des renseignements d'ordre juridique. Pour cela, vous pouvez vous adresser soit à un avocat, soit à la DIRECCTE (anciennement Inspection du Travail), soit à une organisation syndicale.

Documents à remettre au greffe : - La requête (x nombre de défendeurs) + 1 exemplaire pour le greffe
- 1 exemplaire de vos pièces
- Le bordereau des pièces (x nombre de défendeurs) + 1 exemplaire pour le greffe

Documents à adresser par vos soins à chacun des défendeurs : 1 exemplaire de vos pièces + le bordereau.

Après le dépôt de votre demande :

Vous être tenu(e) de comparaître en personne aux audiences auxquelles vous serez convoqué(e) (Article R 1453-1 du Code du Travail).

Si vous le souhaitez, vous pouvez vous faire assister ou représenter par les personnes suivantes :

- un avocat,
- un défenseur syndical,
- un salarié ou un employeur appartenant à la même branche d'activité que vous,
- votre conjoint, concubin ou partenaire de PACS.

Si votre représentant n'est pas avocat, vous devez lui fournir un pouvoir spécial signé et daté l'autorisant à participer à la séance de conciliation et à prendre part aux mesures d'orientation en votre nom et pour votre compte.

VOTRE CONSENTEMENT À LA TRANSMISSION PAR VOIE ÉLECTRONIQUE DES AVIS ADRESSÉS PAR LE GREFFE DU CONSEIL DE PRUD'HOMMES

J'accepte que les avis utiles à la procédure me soient adressés par le greffe de la juridiction au moyen d'un courrier électronique à l'adresse que j'indique :@.....

- Je suis informé(e) que mon consentement **peut être révoqué à tout moment** par déclaration au greffe de la juridiction saisi ou par lettre recommandée avec accusé de réception adressée au même service.
- J'ai bien noté qu'en cas de demande de révocation par lettre recommandée avec accusé de réception, ma révocation prendra effet à compter de la réception du courrier au greffe.
- J'ai bien noté que je dois signaler au greffe tout changement d'adresse de messagerie.
- J'ai bien noté que je dois signaler au même service toute circonstance ne me permettant pas de consulter ma boîte mail de manière durable. Dans ce cas, je sais qu'il m'est recommandé de révoquer mon consentement.

Article 748-8 du CPC : « Par dérogation aux dispositions du présent titre, lorsqu'il est prévu qu'un avis est adressé par le greffe à une partie par tous moyens, il peut lui être envoyé au moyen d'un courrier électronique ou d'un message écrit, transmis, selon le cas, à l'adresse électronique ou au numéro de téléphone qu'elle a préalablement déclaré à cette fin à la juridiction.

Cette déclaration préalable mentionne le consentement de cette partie à l'utilisation de la voie électronique ou du message écrit transmis au numéro de téléphone, pour les avis du greffe transmis dans l'instance en cours, à charge pour elle de signaler toute modification de son adresse électronique ou de son numéro de téléphone. Ce consentement peut être révoqué à tout moment. »

En cas de demande de révocation, vous pouvez télécharger et imprimer le formulaire de « Consentement à la transmission par voie électronique des avis du greffe » dans l'onglet droit et démarche formulaire pour les particuliers, action en justice (<http://www.vos-droits.justice.gouv.fr/>) ou retirer ce formulaire au greffe de la juridiction que vous avez saisie. Ce formulaire, téléchargé et rempli par vos soins, pourra être déposé au greffe ou adressé au greffe par lettre recommandée avec accusé de réception.